



fausse déclaration de paternité

Par **hortense**, le **08/11/2012** à **08:10**

Bonjour, Voilà ma question, mon frère a fait une fausse déclaration de paternité. Quand il a rencontré son amie il a su qu'elle était déjà enceinte et que le père n'en voulait pas, il fait comme si c'était le sien en le déclarant à la mairie. Ils ont pris un appartement ensemble et le bébé est né et depuis elle lui en fait "voir de toutes les couleurs" (dépenses l'argent dans des futilités, ne s'occupant pas de la maison et peu du bébé, lui interdisant de s'occuper du bébé car il n'est pas le père biologique etc...) il n'en peut plus.

Il voudrait annulé cette fausse déclaration mais a peur des conséquences qu'il pourrait encourir.

Pourriez-vous me dire les conséquences et les démarches a faire pour cette annulation, s'il doit prendre un avocat ou pas.

Merci